



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cofinimmo 
INFORMATION RÉGLEMENTÉE
EMBARGO JUSQU'AU 21.10.2009 – 5:40PM

Offre en souscription publique d'un emprunt obligataire à 5 ans assorti d'un coupon brut de 5,00% pour un montant de € 100 millions

Bruxelles, le 21.10.2009, 5:40pm CET

A ne pas distribuer ou diffuser directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ou toute autre juridiction qui jugerait illégale la distribution ou diffusion de telle information. Les titres décrits n'ont pas fait et ne feront pas l'objet d'un enregistrement dans le cadre de l'U.S. Securities Act de 1993, tel que modifié, et ne peuvent être proposés ni vendus aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'une exemption valable à l'obligation d'enregistrement.

Cofinimmo SA annonce aujourd'hui l'émission d'obligations à 5 ans à concurrence de minimum € 100 millions sous forme d'une offre publique à des investisseurs particuliers en Belgique.

Grâce aux bonnes conditions actuelles de marché en matière du taux d'intérêt et de liquidité, Cofinimmo a l'opportunité de diversifier ses sources de financement. Le produit de l'offre sera dans un premier temps affecté au remboursement de tirages sur les lignes de crédit existantes. Les tirages sur ces lignes pourront être renouvelés ultérieurement pour le financement du programme d'investissements dans de nouveaux immeubles de bureaux et de maisons de repos.

Le prix d'émission est fixé à 102% de la valeur nominale avec un coupon de 5,00% payable le 25 novembre de chaque année. Le rendement actuariel brut sur le prix d'émission est de 4,54% par an.

Le remboursement est à l'échéance au 25 novembre 2014 et à concurrence de 100% de la valeur nominale.

Les obligations sont libellées en tranches de € 1 000. La période de souscription sera ouverte du 22 octobre à partir (09h00) au 19 novembre 2009 (16h00), sous réserve de clôture anticipée.

Il est prévu que les obligations soient admises à la cotation sur Euronext Brussels.

BNP Paribas Fortis, ING Belgique et KBC Banque agissent conjointement pour le placement et ont accordé à Cofinimmo une garantie de prise ferme.

Où les investisseurs particuliers peuvent-ils s'adresser pour souscrire à ces obligations ou pour obtenir tout renseignement complémentaire ?

- BNP Paribas Fortis : via PC banking ou Phone banking (02 443 40 32) ainsi qu'aux guichets de toute agence BNP Paribas Fortis. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu via le Phone banking ou le site www.fortisbanking.be/emissions (ensuite cliquer sur « émissions en cours »).
- ING Belgique : via le Contact Center d'ING (02 464 61 02) ou aux guichets de toutes les agences d'ING. Sur le site www.ing.be (Produits – Epargner et Investir) tout renseignement complémentaire peut être retrouvé.
- KBC : via KBC Online ou aux guichets de toutes les agences de KBC. Des renseignements complémentaires sont disponibles sur le site www.kbc.be/obligations ou auprès du KBC Telecenter (078 15 21 54).

Le prospectus¹ est disponible en français et néerlandais sur le site de Cofinimmo (www.cofinimmo.com) et les sites cités plus haut. Une version imprimée est mise gratuitement à la disposition des investisseurs au siège social de Cofinimmo et dans les agences de banque mentionnées.

Pour tout renseignement:

Ingrid Schabon

Corporate Communications Manager

Tél.: +32 2 777 08 77

ischabon@cofinimmo.be

Ingrid Daerden

Investor Relations Manager

Tél.: +32 2 373 00 04

idaerden@cofinimmo.be

Concernant Cofinimmo

Cofinimmo est la première société immobilière belge cotée spécialisée en immobilier de location. Elle possède un portefeuille de plus de € 3 milliards, représentant une superficie totale de 1 600 000m². Ses principaux secteurs d'activité sont les bureaux et les maisons de repos. Cofinimmo est une société indépendante, qui assure elle-même la gestion de son patrimoine immobilier. Elle est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et Paris et bénéficie du statut fiscal belge Sicafi et du statut fiscal français SIIC. Au 30.09.2009, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élève à € 1,3 milliard.

www.cofinimmo.com

together in real estate

¹ Le prospectus est constitué de documents séparés (le résumé, le rapport financier annuel 2008 daté du 19 mars 2009 et approuvé par la CBFA le 24 mars 2009 en tant que document d'enregistrement et la note d'opération approuvée dans sa version française par la CBFA le 21 octobre 2009). Certains extraits du rapport financier annuel 2007 approuvé par la CBFA le 18 mars 2008 en tant que document d'enregistrement 2007 et du rapport financier semestriel au 30 juin 2009 ainsi que les communiqués de presse incorporés par référence dans la note d'opération font également partie du prospectus.